

Monsieur le Premier ministre Hôtel Matignon 57 rue de Varenne 75001 Paris

Lettre RAR

Paris, le mardi 02 Mars 2021

Monsieur le Premier ministre,

Tout d'abord, nous tenons à saluer les efforts menés par votre Gouvernement pour lutter contre ce virus et maintenir l'économie du pays au mieux pour le plus grand nombre.

Néanmoins, les dernières mesures en vigueur interdisant notamment aux sophrologues de recevoir en consultation après 18h00 font courir d'autres dangers à nos concitoyens.

En effet, il est malheureusement aisé de constater l'ampleur du mal-être des Français depuis le début de cette crise sanitaire.

Une étude menée par CoviPrev pour Santé Publique France révèle que la dépression concernait 9,7 % de Français en 2017. Fin Novembre 2020, ce chiffre est monté à 23 %. C'est le pourcentage le plus élevé depuis le début du premier confinement en mars dernier.

Selon la même source, le taux d'anxiété des Français est passé de 13,5 % en 2017 à 18,5 % fin Novembre 2020.

Il en ressort même que plus d'un Français sur deux (65,7 % fin Novembre 2020) serait confronté à des troubles du sommeil.

Ces chiffres alarmants mettent en lumière la légitimité des Sophrologues à exercer après 18h00 afin d'aider les Français à retrouver une santé mentale plus équilibrée.

Il est primordial de continuer à accompagner les personnes en souffrance au-delà d'un horaire prédéfini.

Aujourd'hui, l'utilité de la profession n'est plus à démontrer. Si l'interdiction de recevoir après 18h00 perdurait pour les sophrologues, le mal-être ambiant continuerait sans cesse de croître.

Nous devons tous prendre conscience qu'autoriser ces séances ne constitue pas un risque puisque les mesures sanitaires sont respectées. C'est au contraire une opportunité supplémentaire d'aider les acteurs de cette crise constamment sur le front (le personnel soignant pour ne pas le citer).

Nous représentons plus de 12 000 sophrologues sur le territoire national, et c'est à ce titre que nous proposons que la profession puisse exercer pleinement à nouveau.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Catherine Aliotta Présidente